

COMMISSION PROPRETE

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU MERCREDI 11/09/2024 A 18H

Ouverture de la réunion par Madame Virginie Fourneyron, Adjointe au maire en charge de la voirie, propreté, aux mobilités et animalité qui souhaite la bienvenue aux participants et rappelle quelques principes de fonctionnement :

- la commission a pour but de mener des actions, de fixer des projets entrant dans le cadre de cette délégation.

- elle permet aux participants de faire un retour sur l'état des lieux et de proposer une amélioration, ou des solutions, aux problèmes rencontrés au quotidien dans l'arrondissement concernant l'utilisation de la voirie, la propreté et la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public.

- les échanges et concertations privilégient une approche positive et optimiste.

1 - Gestion et collecte des déchets

- remise de dépliants d'informations sur le tri des ordures pour affichage dans les parties communes
- rappel des dates et horaires des déchetteries mobiles : 4^e mercredi de chaque mois 14h30 - 20h, place Elmaleh
- rappel des dates des collectes solidaires Ecosystème destinées à récupérer tous types d'appareils électriques et électroniques : Place Brosset, 28 septembre, Place Lyautey, 30 novembre (9h – 13h)
- bonne utilisation des bornes à compost (déchets alimentaires), peu d'erreurs de tri dans l'arrondissement par les usagers, (5%, dus à la présence de sacs), 2 à 4 collectes par semaine
- collecte des ordures ménagères, bacs gris (lundi, jeudi et samedi)
- collecte sélective, bacs verts, (mardi et vendredi). Consigne à respecter : vrac uniquement et seulement les emballages

Le principal problème relevé est le maintien sur les trottoirs des bacs à ordures après le passage des camions de collecte faute de gardiens dans les immeubles et du non-respect de leurs obligations par les sociétés en charge de la mise en place et l'enlèvement de ces bacs. Rassemblés en un même endroit, ils entravent la circulation des piétons et génèrent par leur présence le dépôt de déchets sauvages à proximité. Un certain nombre de ces bacs ne disposent pas d'identification ou sont endommagés. Il est proposé d'y apposer un autocollant indiquant l'obligation de l'étiquetage sous peine d'enlèvement.

Il est relevé l'état de saleté du square de la Légion d'honneur et de ses alentours, en partie lié à l'activité tardive de la supérette qui lui fait face. D'une manière générale les corbeilles de ville sont en nombre insuffisant et sont sous-dimensionnées par rapport au volume des emballages, et au nombre croissant des denrées alimentaires à emporter et consommées sur la voie publique. Un nouveau contremaître en charge de la voirie a été nommé pour l'arrondissement par la Métropole. Des déambulations, en sa compagnie et des membres de la commission qui le pourront, seront

renouvelées en cours d'année de sorte à veiller au bon respect des usages.

2- Place du chien en ville et la Fête du chien

Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville, 7.000 recensés dans le 6^e, et chacun déplore à nouveau l'incivilité de certains propriétaires. Le constat général est que les trottoirs et pieds d'immeubles sont souillés et les espaces verts (pelouses et plantations) dégradés par les ébats et déjections.

La question des déjections au sol est récurrente et s'est accrue depuis la disparition de la brigade canine sous la précédente mandature et l'absence de verbalisation.

La création d'un parc à chiens sur la partie sud de la place Lyautey pourrait apporter une solution pour ce secteur. Entrant dans le cadre d'un projet participatif (BuPa), s'il était retenu, il serait financé par la Ville.

V. Fournayron informe que La Fête du chien se déroulera pour sa 2^e édition place Lyautey le **samedi 5 octobre de 10h00 à 12h00**. Cette manifestation rassemblera tous les professionnels de la filière : éducateurs, soigneurs, associations (...), dans une volonté de dialogue et d'information auprès des propriétaires de chiens sur les bons usages et comportements à adopter.

Elle rappelle qu'il est interdit de nourrir les animaux à l'extérieur afin d'éviter la prolifération des rats et pigeons.

Il est exprimé la proposition de procéder à des déambulations pour discuter avec les propriétaires de chiens et les sensibiliser au comportement attendu.

La réunion se clôt avec le souhait que chacun fasse remonter à la Mairie par l'intermédiaire du Point Conseil tous les problèmes relatifs à la propreté, le dépôt d'encombrants ou la détérioration de l'espace public.

Prochaine commission propreté mercredi 6 novembre 2024 à 18h – grande salle des beaux-arts

Contacts utiles :

- **Point conseil Mairie** : ouvert au public, sans rendez-vous et téléphoniquement (04.72.83.15.38) aux horaires suivants :
 - o Le lundi de 08 h 45 à 16 h 45
 - o Du mardi au vendredi de 08 h 45 à 12 h.

En dehors de ces horaires, ou en cas d'impossibilité de vous déplacer en mairie, il peut également être contacté par email : gu.mairie6@mairie-lyon.fr : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...

- **Police municipale** : 04 72 10 39 00 jusqu'à 20h. Au-delà, composer le 17 : pour interventions urgentes de sécurité
- Camille ANNEQUIN, assistante de Virginie FOURNEYRON : 04 72 83 15 33 – camille.annequin@mairie-lyon.fr